

Communiqué de presse

Nanterre (France), le 16 Novembre 2021

RESULTATS DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DES ACTIONS HELLA LANCEE PAR FAURECIA

FAURECIA DETIENDRA 79,5% D'HELLA ET POURRA METTRE EN OEUVRE SA STRATEGIE DE CREATION DE VALEUR DES LE JOUR 1 SUIVANT LA REALISATION DE LA TRANSACTION

La période additionnelle d'acceptation de l'offre publique volontaire d'achat des actions Hella GmbH & Co. KGaA lancée par Faurecia le 27 septembre dernier s'est achevée le 11 novembre 2021. Les actionnaires d'Hella ont apporté un nombre total de 21.662.359 actions au cours de la période d'offre.

Ensemble avec la participation de 60% détenue par le pool familial, Faurecia acquerra 79,5% des actions Hella lors de la réalisation de l'opération. Cela représentera pour Faurecia un investissement de 5,3 milliards d'euros et permettra au Groupe de bénéficier d'une plus grande flexibilité financière, en comparaison des 6,7 milliards d'euros que représentent 100% des actions Hella à 60€ par action.

Avec une participation de 79,5%, et compte tenu de la forme sociale de Hella GmbH & Co. KGaA, Faurecia confirme la mise en oeuvre des synergies identifiées et du plan d'optimisation dès le premier jour suivant la réalisation de l'opération.

Depuis l'annonce de la transaction le 14 août 2021, Faurecia et Hella ont progressé dans la préparation de leur intégration après réalisation de l'opération. Les deux Groupes sont parfaitement alignés pour fonctionner efficacement dès le premier jour.

Patrick Koller, Directeur général de Faurecia déclare: *"Faurecia se réjouit du résultat favorable de son offre publique d'achat volontaire des actions Hella. Nous avons conçu une organisation et une gouvernance durables nous permettant d'être efficaces dès le premier jour. Ce rapprochement stratégique avec Hella permettra d'accélérer notre transformation et de créer de la valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes."*

La réalisation de l'opération, comprenant le règlement-livraison de l'offre publique, reste soumise à l'obtention de certaines autorisations réglementaires. La réalisation de l'opération est attendue au début de l'année 2022.

Pour toutes autres informations concernant l'offre ou l'obtention des autorisations réglementaires requises, consulter le site internet : www.faurecia-offer.com

Communiqué de presse

À propos de Faurecia

Fondé en 1997, Faurecia est devenu un acteur majeur de l'industrie automobile mondiale. Avec 266 sites industriels, 39 centres de R&D et 114 000 collaborateurs répartis dans 35 pays, Faurecia est un leader mondial dans ses quatre domaines d'activités : Seating, Interiors, Clarion Electronics et Clean Mobility. Son offre technologique forte fournit aux constructeurs automobiles des solutions pour le Cockpit du futur et la Mobilité durable. En 2020, le Groupe a réalisé 14,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Faurecia est coté sur le marché Euronext et fait partie de l'indice CAC Next20. Pour en savoir plus : www.faurecia.com

Information importante

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Ce communiqué de presse ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, dans un pays où la diffusion de cette information peut faire l'objet de restrictions légales. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Faurecia décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives aux métiers, à la stratégie et aux projets de Faurecia. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de certains facteurs de risques. Ni Faurecia, ni aucune de ses filiales, ne sera tenue à aucune obligation de diffuser une mise à jour de toute information ou déclaration prospective ou objectifs figurant dans le présent communiqué de presse que ce soit à la suite d'une nouvelle information ou d'un changement dans les événements, les conditions ou autre.

L'offre est soumise aux exemptions prévues par le U.S. Securities Exchange Act de 1934 tel que modifié (le " U.S. Exchange Act "). Par conséquent, l'offre sera soumise à certaines exigences procédurales, notamment en ce qui concerne les procédures de règlement, qui sont différentes de celles applicables en vertu de l'U.S. Exchange Act.